



## Déclaration de la FSU 91 au CDEN du 22 juin 2015

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique,

Malgré tous les artifices de communication utilisés par ministère, la « refondation » et la « priorité au primaire » tant vantées ne sont que des mots creux, d'ailleurs de moins en moins utilisés. La carte scolaire du 1er degré présentée ce soir reste hélas dans la continuité désespérante des précédentes : depuis trois ans, malgré des dotations certes positives mais insuffisantes, les effectifs sont toujours plus chargés. Concernant l'Éducation Prioritaire, le maintien du périmètre précédent et la faiblesse des moyens humains dédiés (18 postes) ne suffisent pas pour répondre aux besoins. Si le classement AEP est un signe positif pour les écoles élémentaires, il est anormal que les écoles maternelles n'en bénéficient pas, alors que toutes les études insistent sur l'importance déterminante d'une scolarisation en Cycle I dans de bonnes conditions. La FSU 91 demande que toutes les maternelles rattachées aux écoles élémentaires AEP soient labellisées AEP et, dans un premier temps, qu'un personnel supplémentaire soit mis à leur libre disposition. Les difficultés de remplacement sont également toujours aussi vives : entre les stages de formation continue annulés et le nombre d'enseignant-es non remplacé-es sur des périodes de plus en plus longues, où sont les progrès ? Enfin, la lente mais sûre déconstruction du Service Public continue. La suppression des cadres nationaux dans le premier degré (organisation hebdomadaire) n'est pas la solution, comme le montrent les effets collatéraux de la réforme des rythmes et de la politique d'austérité avec la baisse des subventions aux collectivités. Dans de plus en plus de communes, les crédits de fonctionnement et d'investissement font l'objet de coupes drastiques : baisse des crédits de rentrée jusqu'à 25%, suppression des classes transplantées ou du financement des sorties pédagogiques, travaux reportés. Ici encore ce sont les conditions de travail des élèves et des enseignant-es qui en pâtiront.

Dans le second degré, on ne peut que déplorer la baisse du taux d'encadrement des élèves en matière de vie scolaire. Tout le monde reconnaît, vous le premier, M. le Directeur académique, que les moyens en assistance éducative sont un élément crucial pour travailler à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Fondamentales, les vies scolaires sont pourtant victimes de la politique d'austérité menée avec une constance remarquable par le gouvernement. Pour la rentrée 2015, la situation s'aggrave : certes l'augmentation du nombre d'AESH est positive pour l'accompagnement des élèves handicapés ; en revanche, 3,5 ETP d'AED sont supprimés alors que la pression démographique s'accroît (1327 élèves supplémentaires sont attendus) !

Dans le détail, 23 collèges perdent au moins 1 demi-emploi d'AED, quand seulement 14 collèges en gagnent au moins un demi. Comment expliquer que le collège Jean Vilar (Grigny), les collèges Senghor et la Nacelle (Corbeil-Essonnes) perdent un demi-emploi alors qu'ils sont REP+ ou REP ? Est-ce cela, la « refondation » de l'Éducation Prioritaire ? Vous avez souvent qualifié la réforme de l'éducation prioritaire de "chance historique", or, au regard de ces suppressions de moyens en assistance éducative, des difficultés à mettre en place la pondération, et de la carte élaborée à moyens constants, elle ressemble à un ensemble de promesses non tenues.

Dans les lycées, un ETP d'AED est supprimé, alors que 985 élèves

supplémentaires sont attendus. Le constat est donc le suivant : les effectifs augmentent, mais pas les moyens de vie scolaire. Cette situation est inacceptable et il est donc urgent que l'Essonne soit dotée à la hauteur des besoins ! A cela s'ajoute la pénurie aiguë en matière de postes de CPE dans notre département. Nous attendons ce soir, M. le Directeur académique, des réponses aux situations les plus graves relevées par la FSU lors du CTSD du 18 juin.

Ce CDEN est également consacré à l'étude de la répartition des IMP entre les établissements. Cette nouveauté a été introduite dans une réelle confusion, en raison de circulaires publiées tardivement. Nous rappelons notre opposition, sur le principe, à remplacer des décharges horaires par de l'indemnitaire et à rendre possible la création de hiérarchies intermédiaires par le chef d'établissement, qui a les pleins pouvoirs en la matière, au point, parfois, de vouloir écarter des professeurs aux opinions syndicales qui lui déplaisent, comme nous vous l'avons signalé en CTSD. La deuxième vague d'attribution d'IMP n'a en rien corrigé les écarts entre établissements. Une analyse fine de ces écarts et des éléments de barèmes transparents devront être produits à l'avenir.

Une autre politique à l'égard des personnels est nécessaire, si l'on veut mettre fin à des problèmes récurrents dont les élèves sont les premières victimes, comme celui des remplacements. Le mouvement intra-académique des personnels vient de se terminer, et l'on sait déjà que 94 postes sont vacants en mathématiques dans l'académie de Versailles, contre 48 l'an dernier à la même époque. C'est une catastrophe qui s'annonce ! Face à un métier peu valorisé et peu attractif, les candidats aux concours de recrutement se font rares. Les dernières annonces de Mme la Ministre de la Fonction publique ne trompent personne et ne répondent pas à la revendication fondamentale de la fin du gel du point d'indice instauré depuis 2010 !

Ce n'est pas l'épisode burlesque d'hier qui va rassurer la profession sur la cohérence du pilotage de l'Education Nationale. Après avoir annoncé en janvier, à grands renforts médiatiques, la création d'un « enseignement moral et civique », il s'est écoulé plus de 4 mois pendant lesquels aucune consigne n'a été donnée sur la mise en place de cet enseignement à la rentrée 2015 et notamment sur les dotations horaires nécessaires pour le mettre en place dans les filières technologiques des lycées. La FSU s'en était inquiétée dans sa déclaration au CDEN du 10 février ! Et hier, à deux mois et demi de la rentrée, à 3 semaines des vacances, alors que les DHG ont été réparties par les CA ou les chefs d'établissement, et que les services ont été préparés dans la majorité des lycées, un arrêté est publié au *Journal Officiel* qui, tout en supprimant l'histoire-géo en 1èreS, la philosophie en TES et TL, les arts en 1èreL, confirme qu'aucune dotation n'est prévue pour assurer cet enseignement moral et civique dans les classes des filières technologiques. De qui se moque-t-on ? Publier au *Journal Officiel*, si tard, un texte truffé d'erreurs, qui annonce un enseignement dont on attend toujours la publication des programmes, et dont le CSE a demandé le report à l'année suivante, est une faute.

La FSU 91 demande qu'une autre erreur de publication, le décret officialisant la réforme du collège, soit également corrigée. La publication de ce texte, au soir du 19 mai, en réponse à la mobilisation très suivie contre le projet de réforme du collège est un passage en force inouï. Aveu de faiblesse face à une contestation grandissante, cette décision exacerbe la colère déjà très grande des personnels majoritairement hostiles, non pas à une réforme, mais à cette réforme du collège. Une réforme mal ficelée et rejetée par les personnels n'a aucune chance de réussir. La FSU 91, en lien avec l'intersyndicale représentant 80% de la profession, continue donc son travail d'information auprès des collègues et des parents d'élèves pour poursuivre la mobilisation et proposer un projet plus adapté aux graves défis que le collège doit relever. Le Ministère n'a pas besoin d'attendre le 21 juin prochain pour annoncer l'abrogation du décret !